



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 juin 2002**

**Création d'un emploi occasionnel pour l'organisation des 'concerts  
des jeudis de Niort'**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23 mai 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 juin 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,  
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.  
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, M.  
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Bernard BELLEC donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2002**

DELIBERATION D20020180

**Direction Ressources Humaines**

**Création d'un emploi occasionnel pour l'organisation des  
'concerts des jeudis de Niort'**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Afin d'assurer les concerts des Jeudis de Niort, il est nécessaire de créer un emploi occasionnel pour 3 mois (1<sup>er</sup> juin au 30 août 2002) sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 rémunéré sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de la grille de rédacteur, qui sera chargé de :

- préparer la campagne de communication,
- rédiger les supports,
- suivre les contrats des artistes,
- accueillir les groupes.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2002.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création de l'emploi occasionnel ci-dessus désigné.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)